



MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE
STONEHAM-ET-TEWKESBURY

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 11 mars 2019, les règlements suivants :

- Numéro 19-844 : « Pourvoyant à la mise aux normes des glissières de sécurité sur les chemins Jacques-Cartier Nord et Sud (IF-1902) et décrétant un emprunt de 267 700 \$ »
- Numéro 19-846 : « Pourvoyant à l'achat de luminaires à Del (UR-1901) et décrétant un emprunt de 294 400 \$ »

Ces règlements ont été approuvés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 16 mai 2019 et ils entreront en vigueur conformément à la Loi.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement, au bureau de la Municipalité au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 3^e JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE DIX-NEUF.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier par intérim,

Louis Desrosiers